



Communiqué de presse

Saint-Denis, le 26 mai 2016

Enquête Logement à La Réunion fin 2013

Les conditions de logements s'améliorent mais pas pour tous



Avec 312 600 résidences principales fin 2013 à La Réunion, le nombre de logements progresse fortement depuis 2006 (+ 6 600 logements par an). Cette progression est portée par la croissance de la population et une décohabitation qui s'accélère.

Le logement individuel domine (72 %), mais recule légèrement par rapport à 2006 (74 %) au profit de l'habitat collectif. L'habitat individuel est plus répandu qu'en France métropolitaine (57 %).

4 ménages sur 10 sont locataires

Les ménages sont plus souvent locataires à La Réunion qu'en métropole (43 % contre 40 %). Notamment, un ménage sur cinq réside dans le parc locatif social (16 % en métropole). La moitié des ménages sont propriétaires de leur logement : c'est le cas des deux tiers de ceux qui résident en maison individuelle mais de seulement 5 % de ceux qui vivent en habitat collectif (contre 28 % en métropole). Enfin, deux fois plus de ménages qu'en France métropolitaine sont logés gratuitement (6,0 % contre 2,6 %).

La demande de logement social

En 2013, 24 200 ménages ont déposé une demande de logement social dans les douze mois précédant l'enquête. Leur part diminue : 7,7 % des ménages en 2013 après 8,5 % en 2006.

La moitié des demandeurs sont des familles monoparentales alors qu'elles ne représentent que 16 % des ménages réunionnais. Les demandeurs sont également souvent jeunes. Les demandes de plus d'un an reculent nettement à La Réunion : 3 demandes sur 10 en 2013 contre 6 sur 10 en 2006.

La surface moyenne par personne augmente

La surface moyenne par personne atteint 30 m² dans l'habitat individuel et 25 m² dans l'habitat collectif. Elle augmente de 2 m² en 7 ans : en effet, la taille des logements est stable mais le nombre moyen de personnes par logement diminue. Seule exception, les logements sociaux pour lesquels la surface moyenne par personne diminue.

À La Réunion, les logements sont plus petits qu'en métropole (- 10 m² en moyenne). Toutefois, de nombreux logements ont une varangue (17 m² en moyenne) non comptée dans la surface du logement.

La part des logements surpeuplés recule

En 2013, 20 % des ménages réunionnais vivent dans un logement surpeuplé, contre 9,5 % en métropole. Le surpeuplement concerne ainsi 259 000 personnes (soit 30 % des habitants). La part des ménages vivant dans des logements trop petits baisse de 5 points en 7 ans mais elle augmente pour les catégories les plus concernées : les familles monoparentales et les locataires du parc social. Environ un tiers de ces ménages y sont confrontés. Cette situation est deux fois plus fréquente dans l'habitat collectif (29 % contre 16 % en maison individuelle).

L'humidité reste le premier défaut des logements réunionnais

En 2013, seulement 6 600 logements, soit 2 % des logements sont privés d'un des trois éléments de confort sanitaire de base (eau courante, baignoire ou douche, des WC à l'intérieur du logement).

La moitié des ménages réunionnais déclarent cependant que leur logement est affecté de problèmes d'humidité (28 % en métropole). 9 % des logements présentent ou moins trois défauts (parmi une liste de treize), les plus concernés étant les familles monoparentales, les personnes seules ou âgées et les locataires du parc social. Les Réunionnais considèrent d'ailleurs deux fois plus souvent qu'en métropole leurs conditions de logement comme insuffisantes ou très insuffisantes (12 % contre 6 %).

Contacts presse :

Région : 0692 70 81 45 ou

Insee : 0692 448 358 ou

Deal : 0692 650 379 ou

catherine.morel@cr-reunion.fr

relations-presse-la-reunion@insee.fr

stephane.geaufreau@developpement-durable.gouv.fr

28 % des ménages vivent dans des logements collectifs

Répartition des résidences principales selon le statut d'occupation et le type de logement

	La Réunion				Métropole
	2006		2013		2013
	Nombre	en %	Nombre	en %	en %
Nombre de résidences principales	266 600	100,0	312 600	100,0	100,0
Propriétaires	146 200	54,9	158 000	50,6	57,8
Locataires	104 800	39,3	135 700	43,4	39,6
Logés gratuitement	15 600	5,9	18 900	6,0	2,6
Logements individuels	196 500	73,7	225 200	72,0	56,6
Propriétaires	138 000	51,7	153 600	49,1	45,9
Non accédants	101 300	38,0	110 800	35,4	30,4
Accédants	36 700	13,8	42 800	13,7	15,5
Locataires d'un logement loué vide	42 900	16,1	53 400	17,1	9,2
Parc social	11 900	4,5	11 800	3,8	2,6
Secteur libre	31 000	11,6	41 600	13,3	6,6
Autres locataires (*)	1 800	0,7	600	0,2	0,2
Logés gratuitement	13 800	5,2	17 600	5,6	1,3
Logements collectifs	70 100	26,3	87 400	28,0	43,4
Propriétaires	8 200	3,1	4 400	1,4	11,9
Non accédants	4 600	1,7	2 200	0,7	7,5
Accédants	3 600	1,4	2 200	0,7	4,4
Locataires d'un logement loué vide	57 700	21,6	79 400	25,4	28,0
Parc social	36 100	13,6	48 400	15,5	13,3
Secteur libre	21 600	8,1	31 000	9,9	14,7
Autres locataires (*)	2 400	0,9	2 300	0,7	2,1
Logés gratuitement	1 800	0,7	1 300	0,4	1,3

(*) Autres locataires (logés en meublé, hôtel) ou sous-locataire ou en location-accession meublée.

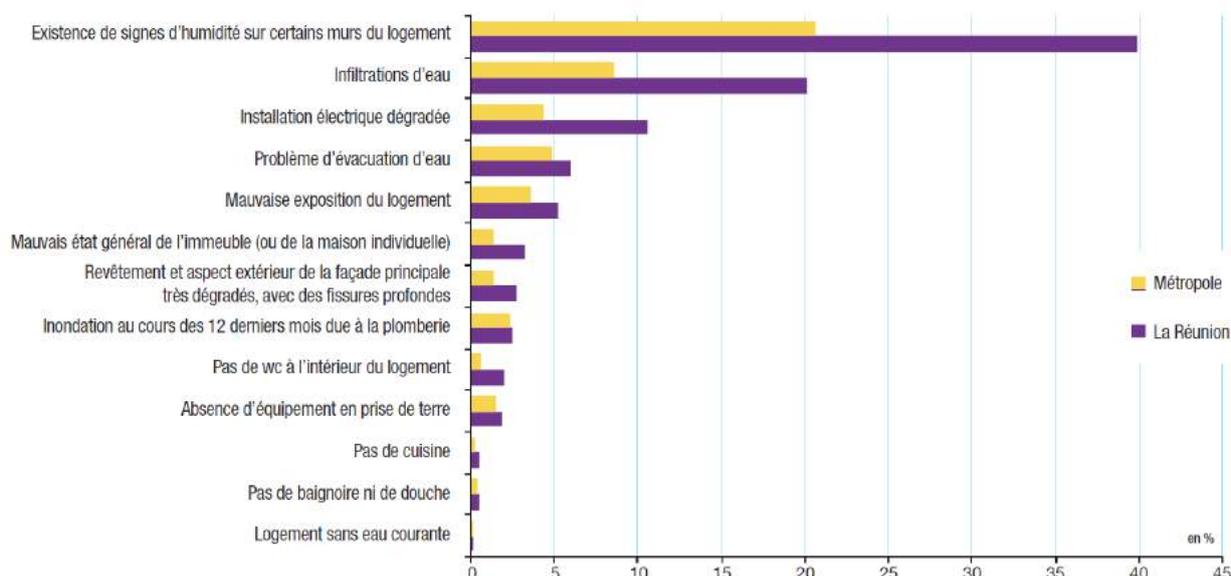
Note : Les parts (en %) s'appuient sur les chiffres non arrondis et peuvent donc différer à la marge de celles qui seraient déduites des chiffres arrondis dans ce tableau.

Champ : Résidences principales.

Source : Insee, enquêtes Logement 2006 et 2013.

L'humidité reste le défaut le plus fréquent

Part des résidences principales comportant des défauts



Lecture : 40 % des ménages signalent la présence d'humidité sur les murs de leur logement en 2013, contre 21 % des ménages métropolitains.

Champ : Résidences principales.

Source : Insee, enquête Logement 2013.